VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mars 2023.

Etaient présents:

M. Philippe DUVERNOY, M. Philippe TISSOT, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Alexandre GAUTHIER avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET Mme Annie VITALI avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT Mme Léopoldine ROUDET avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à M. Philippe TISSOT Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à Mme Nora ZARLENGA M. Alain PONCET avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etaient absentes:

Mme Christine SCHMITT Mme Hélène MAITRE-HENRIET Mme Alixia BEAUTÉ Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

M. Mehdi MONNIER

OBJET

MARCHE DE LA PETITE-HOLLANDE – DEMANDE DE GRATUITE

Cette délibération a été affichée le : 5 avril 2023

DELIBERATION N° 2023-03.04-8

MARCHE DE LA PETITE-HOLLANDE – DEMANDE DE GRATUITE

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Les travaux de déconstruction du centre des Hexagones vont être lancés fin mars. Au préalable, des opérations de désamiantage, notamment, sont programmées dès le mois d'avril, ce qui nécessite, pour les besoins du chantier, de créer un large périmètre de sécurité.

Les espaces contigus à l'ancien Centre des Hexagones ainsi que les rues périphériques, à savoir les rues Jean Moulin, Mozart, et Ravel, dans sa partie Nord seront ponctuellement neutralisées. En outre, les opérations de construction et de démolition engagées en parallèle par Néolia, impacteront également ces axes concomitamment.

Dans ces conditions, avec l'importance du trafic des poids lourds généré par l'ensemble de ces interventions, le marché de la Petite Hollande tel qu'il était implanté ne pouvait être maintenu sur site. Il a donc été déplacé en partie sud de la rue Ravel, depuis le 14 février dernier, et ce, jusqu'au printemps 2025.

Cette implantation est le résultat d'un compromis entre une relocalisation nécessaire sur le quartier, l'impact sur la circulation et le stationnement des habitants comme des usagers du secteur (Université, Waterform, EPHAD - Résidence Pierre Hauger, Piscines municipales, CCAS de Montbéliard...). Afin de sécuriser le marché, les déviations sont mises en place tous les mardis matin et une adaptation ponctuelle a été apportée pour aménager un second accès au CCAS ces jours-là.

Dans le cadre des échanges engagés avec les commerçants et afin de prendre en compte les désagréments subis, dans le cadre du déplacement du marché, il est proposé d'appliquer la gratuité pour chacun d'eux, jusqu'à la fin de l'année 2023.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal décide de créer et d'appliquer une gratuité pour les emplacements du marché de la Petite Hollande selon les dispositions susmentionnées.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 30 Contre : 0 Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Mare Noethe Big

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 5 avril 2023